

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 19 octobre 2016 N°157

Communication en Conseil des Ministres sur la stratégie de reconquête industrielle 19 octobre 2016

Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, a présenté en Conseil des Ministres une communication sur la stratégie de reconquête industrielle du Gouvernement français.

Après avoir rappelé l'importance de l'industrie pour l'économie de notre pays, qui représente 12,6 % du PIB, 3 millions d'emplois, 70% des exportations et 74 % de la R&D privée, Christophe SIRUGUE a présenté les deux volets de la politique industrielle du Gouvernement : la compétitivité et l'innovation des entreprises.

L'industrie a été substantiellement bénéficiaire du CICE, de l'ordre de 22 % des sommes versées. Le CICE a été complété par la mise en place en 2015 d'un « suramortissement » pour soutenir l'investissement productif des entreprises et accélérer la modernisation de leur outil de production, qui a été prolongé d'un an jusqu'à avril 2017. Cet effort est conséquent, puisqu'en 2017 l'ensemble des mesures prises en faveur des entreprises représentera 40 milliards d'euros, mais indispensable pour engendrer un cercle vertueux qui profite tant aux entreprises qu'aux salariés. A cela s'ajoute un effort en faveur des industries fortement consommatrices d'électricité de 400 millions d'euros. Le Gouvernement apporte également un soutien financier sans équivalent à l'innovation grâce au crédit impôt recherche et aux outils de transfert et de valorisation technologique.

Cette politique volontariste en faveur de l'industrie a porté ses fruits : elle a permis aux entreprises d'améliorer leur taux de marge à 35,5 % fin 2015, soit à un niveau supérieur à celui d'avant-crise. L'investissement des entreprises manufacturières est reparti : il est redevenu positif et a progressé de + 1,9 % en 2014 et + 3,5 % en 2015.

Avec la Nouvelle France Industrielle, le Gouvernement a défini un cap avec 9 priorités: mobilité écologique, transports de demain, médecine du futur, alimentation intelligente, confiance numérique, objets intelligents, économie des données, ville durable et nouvelles ressources. Ce dispositif, largement piloté par les industriels a permis de concentrer l'énergie des acteurs dans un esprit collaboratif. Depuis 2013, 1 000 projets ont été accompagnés avec un soutien public de près de 2 milliards d'euros, notamment du programme d'investissements d'avenir. Certains ont déjà atteint leurs objectifs parmi eux, le satellite à propulsion électrique, l'avion électrique e-fan ou le supercalculateur Sequana. De nouveaux projets seront lancés prochainement, comme le véhicule connecté, la fabrication additive ou encore l'Internet des objets.





La compétitivité des entreprises dépend aussi de leur capacité à moderniser et transformer leur modèle productif. Avec le programme Industrie du futur, le Gouvernement a mobilisé des moyens financiers conséquents. 2,1 milliards de prêts de Bpifrance et 100 millions d'euros du programme des investissements d'avenir ont été mobilisés pour soutenir les projets technologiques. 2 000 PME et ETI ont reçu un accompagnement personnalisé. L'objectif de Christophe SIRUGUE est de porter ce chiffre à 4 300 d'ici fin 2017, en lien étroit avec les Régions, et d'y impliquer l'ensemble des filières.

Au niveau de l'action du Gouvernement dans les territoires, Christophe SIRUGUE a tenu à saluer l'action des Commissaires au redressement productif qui ont aidé 2 769 entreprises représentant plus de 250 000 salariés, sur la seule année 2015. L'objectif est que chaque entreprise puisse être aidée quand sa situation se dégrade, mais qu'elle puisse aussi être accompagnée quand elle veut innover et se moderniser.

Enfin, le secrétaire d'Etat a mis en exergue la stratégie de l'Etat actionnaire mise au service de la politique industrielle, notamment au moyen de la création de Bpifrance. Il a insisté sur le rôle structurant d'actionnaire de long terme, avec en particulier la refondation de la filière nucléaire et le soutien au secteur automobile.

Les efforts qui ont été entrepris depuis 2012 se poursuivront autour de trois priorités :

- la modernisation et la montée en gamme de notre industrie, au travers de la transition énergétique et numérique et du déploiement du programme Industrie du futur
- la défense et la promotion de nos intérêts dans une approche pragmatique et une vision de long terme
- l'ancrage de notre industrie au cœur de la société et des territoires, pour la rendre plus humaine, respectueuse de l'environnement, et donc plus attractive

Christophe SIRUGUE a déclaré : « Nous avons mené de front le chantier de la restauration de la compétitivité et celui de la transformation et modernisation de notre industrie. Nous poursuivons la mise en œuvre de nos priorités de politique industrielle au travers de la Nouvelle France Industrielle.

Contact presse:

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

